

Caissières voilées : RL jugé par Caroline Kuhn munch, ex-conseillère de Taubira !



Dans cet article, j'énumérais les cinq nouvelles plaintes de l'été, dont notre journal avait été la victime, et récapitulais les autres.

<http://ripostelaique.com/5-nouvelles-plaintes-contre-rl-rr-en-une-semaine-on-vous-dit-tout.html>

Il évoquait notamment l'affaire des deux caissières voilées d'H et M, qui apparemment, voulaient déposer plainte, à leur tour, contre trois articles qui ne leur avaient pas plu.

LES DEUX CAISSIERES VOILEES D'H et M DEPOSENT PLAINTTE CONTRE RL

Mardi 23 août... On se souvient que fin juin, suite au témoignage d'un de nos lecteurs, nous avons rendu public le fait que des caissières voilées sévissaient dans ce magasin de vêtements. De nombreux lecteurs avaient protesté auprès de la direction, qui leur répondait de manière classique : c'est leur choix, c'est leur liberté, et la laïcité française serait le droit pour les gens de s'habiller comme bon leur semble...

<http://ripostelaique.com/h-m-aeroville-deux-caissieres-voilees>

[.html](#)

Quelques jours plus tard, nous recevons donc deux courriers menaçants de Mesdames Cheikh et Moussi, intimant l'ordre à notre site de retirer articles et photos, pourtant floutées.

<http://ripostelaique.com/caissieres-voilees-hm-mesdames-cheikh-et-moussi-envoient-les-memes-menaces-a-rl.html>

<http://ripostelaique.com/hm-daeroville-deux-caissieres-voilees-menace-riposte-laique.html>

Apparemment, ces dames, sans doute soutenues en coulisses, paraissent vouloir que cette affaire se termine au tribunal. Donc acte...



Les choses se sont précisées, depuis, puisque ces deux braves dames ont fait un référé contre Riposte Laïque.

Seul problème, pour elles, Riposte Laïque est un éditeur, alors que les responsables du site sont basés chez nos amis helvètes, au sein de l'association Riposte Laïque Suisse.

Donc, elles ne pourront que subir le sort du machiniste de la RATP, Nasser Adjal, débouté par le TGI de Versailles, en mars 2013, pour cette même raison.

Par ailleurs, les deux caissières voilées réclamaient rien de moins que 10.000 euros chacune, au titre de dommages et intérêts, en réparation des atteintes portées à leur vie privée et à leur droit à l'image, et 4.000 euros chacune aux titres des frais de justice, rien de moins.

Si elles étaient entendues, cela signifierait que les éditions Riposte Laïque devraient sortir de leur poche 28.000 euros, bien que n'étant pas légalement responsable du site !

Ces dames exigent d'autre part que les articles soient retirés, et qu'un texte annonçant la condamnation du site soit mis en ligne sur notre site.

Ayant consulté le dossier, tous nos avocats, sans la moindre exception, ont l'absolue certitude que les deux plaignantes seront déboutées.

L'audience du référé s'est déroulée le 27 septembre, et le verdict est attendu dans les heures qui viennent. Normalement, nous ne devrions avoir aucune inquiétude, il est IMPOSSIBLE que RL soit condamné, si nous sommes dans un pays où le droit existe encore.

Et pourtant, nous venons d'enquêter sur le nom de l'unique juge qui officiait. Elle s'appelle Caroline Kuhn munch.

Voici sa biographie :



Extrait de la fiche de Mme Caroline KUHNMUNCH

1 Fonction

Vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris

1 Information diverse

- Formation : Titulaire d'une licence d'histoire. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris

6 Etapes de carrière

2002, 23 janvier / 2004, 13 août : auditrice de justice

2004, 13 août / 2006, 26 juin : juge d'application des peines au tribunal de grande instance de Troyes

2006, 26 juin / 2012, 3 septembre : juge au tribunal de grande instance de Bobigny

2012, 3 septembre / 2015, 28 septembre : premier substitut à l'administration centrale du ministère de la Justice, rédactrice au bureau du droit de l'organisation judiciaire à la direction des services judiciaires

2015, 28 septembre / 2016, 27 janvier : conseillère pénitentiaire au cabinet de la Garde des Sceaux, ministre de la Justice (Christiane Taubira)

2016, 29 avril (depuis) : vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris

Cette femme a donc été six années durant juge au tribunal de Grande Instance de Bobigny. Ce lieu est depuis toujours la Bête noire des policiers. Il y a quelques jours encore, ceux-ci protestaient devant ses locaux, contre le laxisme des juges, accusés de relâcher systématiquement des délinquants qu'ils ont eu beaucoup de mal à arrêter.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/bobigny-une-centaine-de-policiers-devant-le-tribunal-contre-un-laxisme-judiciaire-1477404659>

Bastion des thèses du du Syndicat de la Magistrature, ce tribunal a appliqué, dans les faits, le discours de l'excuse et la théorie, repris par Christiane Taubira, selon laquelle « la prison n'est pas la solution », et le délinquant, surtout quand il est issu de la diversité, est d'abord une victime du racisme de nos compatriotes. D'où une indulgence souvent révoltante vis-à-vis des multi-récidivistes.

On voit d'ailleurs (est-ce un hasard) que le juge Kuhn munch a été conseillère pénitentiaire auprès de

Christiane Taubira, ce qui est forcément la marque d'un engagement politique incontestable, en même temps que le marquage d'une idéologie qui est aux antipodes de celle de Riposte Laïque.

Après le départ de l'ancienne indépendantiste guyanaise de la place Vendôme, Caroline Kuhn munch a bénéficié d'une belle promotion, devenant vice-présidente du Tribunal de Grande Instance de Paris, ce qui a surpris nombre de magistrats.

Avant de commenter le résultat de ce référé, nous ne pouvons que poser la question : était-il normal que Riposte Laïque puisse être jugé par une femme dont l'engagement politique, incontestable, en fait une adversaire de notre site ? Imaginerait-on un militant d'extrême gauche jugé par un magistrat dont les engagements seraient aux antipodes de ceux de l'accusé ? Peut-on être certain de la neutralité qu'on est en droit d'attendre d'un juge ? Nous ne demandons qu'à être rassurés.

Sur ce procès, cette anomalie est la seule inquiétude que nous puissions avoir. A suivre, verdict dans quelques heures...

Cyrano